

Rédaction: 162 rue Saint-Denis
Chambres 300 - 301
Administration: 164 rue Saint-Denis
Tél.: Est 893. Atelier, M. 7309

Table with 3 columns: Abonnements par la Poste, Canada, Etranger. Rows for Un an and Six mois.

Directeur: ROGER MAILLET

CONTRE TOUS LES ABUS ET TOUTES LES INIQUITES

LE MATIN

POLITIQUE ET LITTERAIRE

VOICI LES ELECTIONS!

Le régime va dépenser:

\$1,000,000 de "belle argent"
et
\$1,000,000 de mauvaise boisson.

Peut-on autant mépriser
les "Canayens"?

Journal d'avant-garde

Questions actuelles

DU TAC AU TACT. — L'hon. (sic) Alexandre Taschereau dit le premier — eh oui, le premier! — ministre, alias la gaffe, nous plonge à l'occasion de la nouvelle année dans une insupportable douleur!

COMMENTAIRES SUR LES ELECTIONS

Un oiseau rare — qui vote pour Taschereau? — J. H. et Scotland Yard — Que fera sir Lomer? — L'affaire Garneau.

J'ai interrogé des briquetiers, des ébénistes, des typographes, des médecins, des épiciers, des notaires; j'ai consulté des entrepreneurs, des abbés; j'ai questionné des politiciens, des fonctionnaires; je me suis longuement penché sur l'avis des magistrats, des menuisiers, des juges et des contrebandiers; j'ai scruté l'opinion des rentiers ainsi que celle des fabricants, des manufacturiers, des avocats, des restaurateurs, des huissiers, des bouchers, des agents d'immeubles, des dentistes, des ramoneurs de cheminées; j'ai questionné des journalistes, des charpentiers, des concierges et des policiers et parmi tous — gens sincères — j'ai voulu trouver un homme, non pas comme Diogène — ce prédecesseur de J. E. Caron (gardien de phare) — mais j'ai voulu trouver parmi les chirurgiens, les marchands de grains, les gens de bien, les pharmaciens, les chefs de train, bref, j'ai voulu trouver un homme qui votât pour Taschereau, et c'est un architecte (de quels désastres, ô Seigneur!) qui a, non seulement la mission, mais l'intention de se présenter dans le comté de Saint-Jacques! Non! mais est-il permis, mesdames et messieurs, de tant escompter la vénalité de ses compatriotes?

Parce que l'hon. Alex. Taschereau n'aime pas Roberts: il l'emprisonne. Personne jusqu'ici n'aimait J. H. (John "Hache"). Et quel est l'habitant de la rue Saint-Jacques qui peut se permettre d'ignorer que depuis tantôt huit semaines les filles s'acharnent sur le cas de Roberts? On a même invité Scotland-Yard à collaborer! Aujourd'hui, on ne trouve rien. S'il y avait à faire une Enquête Royale sur le cas de Roberts, nul doute que nous apprendrions que J. H. a tout fait, lui, SON POSSIBLE pour se faire arrêter. Un tel degré de sincérité mérite non pas un an, mais vingt ans de prison. Roberts doit être retenu à l'ombre, car enfin, s'il était permis d'écrire, comment l'Alexandre (dit le gaffeur) pourrait-il se maintenir au pouvoir?

Nous rencontrons tous les jours des gens qui nous font l'éloge de sir Lomer Gouin (personnage de mastic et de mêche-fer auquel on prépare un bronze, si j'en juge d'après l'avocat — si souvent victorieux — Gonzalve Desaulniers). C'est décevant la question. Mais, qui, de nos lecteurs, tombera dans le panneau? Il y a autant de différence entre Séverin Létourneau et Vautrin qu'entre Gouin et Taschereau. Voilà un éloge de Létourneau — involontaire quasi — puisque, décidément, il faut prendre les gens tels qu'ils sont! Quoiqu'il en soit, le gosier du public aura-t-il le diamètre nécessaire pour avaler Taschereau et sa doublure, sa chemise — ou mieux: sa tunique de Nessus — Perron! Veut-on, par la cuiller de vermeil du pourpre Desaulniers, nous faire avaler cette huile de castor concentrée en la personne de sir Lomer? Gouin tient-il absolument d'être le lubrifiant de Taschereau? Mais, à un certain âge, où l'on devrait douter de tout, il semble qu'on ne doute et surtout que l'on ne redoute de rien! Mêlez-vous de vos affaires, sir Lomer; sinon, comme monument, le peuple préférera Nelson!

La différence entre une sirène et une enquête royale, disait notre bon Polémarche, est nulle: les deux se terminent en queue de poisson! Le gouvernement eut tort de provoquer une enquête qui n'a fait que raviver les rumeurs! L'on ne devrait, Alexandre, décréter une enquête que lorsque l'on est sur de son coup.

SIMPLEX.

...Le Cahier de Polémarche.



Buvard.—Ouf! le Jour de l'An est passé! Heureusement qu'il n'y en a qu'un dans l'année! J'ai dépensé soixante-quinze dollars pour faire des étrennes et tout le monde a le visage long. Ma fille aînée a jeté un oeil de travers sur le cadeau de la cadette et l'a trouvée mieux partagée qu'elle. Ma femme s'attendait à recevoir un diamant et s'est trouvée déçagée parce que je ne lui ai acheté qu'un pendentif en perles. Mon fiston a braillé toute la journée parce que je ne lui ai pas donné de skis. J'ai entendu ma servante qui me traitait de "peigne fin" parce que je ne lui ai glissé qu'une pièce dans la poche de son tablier blanc. Et moi-même, ai-je le droit d'être si émerveillé de mes étrennes: une boîte de mauvais cigares, une paire de pantouffles brodées qui sont tellement étroites que mes orties sont groupées les uns sur les autres, trois foulards tous plus laids les uns que les autres, un bonnet de fourrure qui me donne l'air d'un homme de police... On dépense de "la belle argent", comme dit Médéric, pour recevoir des choses dont on n'a pas besoin ou que vous avez en horreur.

Péruchet.—Que veux-tu? c'est la mode, et comme c'est une mode stupide elle n'est pas prête de finir. Mais il y a des compensations, on embrasse des jolies femmes.

Buvard.—Tu es un chanceux, si tu as eu l'agrément de frotter ton museau sur le nez mignon d'une demoiselle! Tu vis sur le passé, mon vieux, car depuis que les soldats sont revenus du front, ces pucettes ne veulent plus affronter le danger de nos muqueuses qui pourraient leur communiquer le microbe des maladies vénériennes.

Péruchet.—Et puis il y a les visites, quelques-unes sont assomantes, j'en conviens. Mais on fait comme pour les gros pétés quand on va à confesse, on s'en débarrasse tout de suite, après on s'en donne à cœur joie. On se fait passer les beignes et d'autres choses itou... se fait passer les beignes et d'autres choses itou...

Buvard.—Avec cela qu'on nous en fait avaler de toutes les couleurs, du vin de pissenlit, de rhubarbe, de sureau, du vin de bibitte, que le cœur nous en tourne. Chacun y a de sa petite distillerie, on nous empoisonne qu'on. Je comprends qu'on s'adonne aux drogues quand on a bu le vin aigre du gouvernement. Et puis, parle-moi du "turkey trot" les nuits qui suivent ces "snacks" où l'on s'empiffre comme des oies. Il faut expliquer ces soupers à la Gargantua par des semaines de diète.

Péruchet.—Mon cher, tu te ressens encore de ta gueule de bois et de ton mal de cheveux, tu es d'une humeur de bouledogue.

Buvard.—Au moins, sois franc, avoue que ça change, on ne s'amuse plus comme autrefois.

Péruchet.—C'est toi qui as changé et non pas le Jour de l'An.

Buvard.—Tu te trompes, je n'ai pas changé, je n'ai jamais compris pourquoi au commencement de l'an neuf, on prend du plaisir à se secouer comme des pommettes. Ce tremblement de pommettes ne m'a jamais rien dit. Est-ce assez insipide cette ritournelle: Je vous souhaite une bonne année! Un perroquet aurait honte de répéter cette bêtise toute une journée, que dis-je? toute une semaine et plus. L'esprit des vieux "jeteux de sort" n'est pas disparu, la différence c'est qu'eux disaient: J'te souhaite la gale, le rifice, la jaunisse, le charbon noir, la picote, etc... quand on refusait de leur faire la charité. Il est arrivé que leurs mauvais desirs se sont réalisés parce qu'ils récelaient dans leurs nippes puantes les germes de ces hideuses maladies. Il n'en est pas ainsi pour le bonheur, si par hasard on le possède on ne peut communiquer ce bienheureux état d'âme au voisin. Depuis tant de temps qu'on se souhaite la bonne année, on n'en a jamais eu que de mauvaises, c'est vrai qu'on ajoute: un petit mari à Pâques et le paradis à la fin de vos jours, mais avec le petit mari, il y a le mariage, et pour arriver au paradis, faut passer par la mort, une cérémonie peu agréable et qui gâte joliment le plaisir qu'on peut avoir à vivre.

Péruchet.—Si l'an prochain tu pouvais cesser de broyer du noir.

Buvard.—Pour mettre un peu de couleur claire sur ma palette, il faudrait que je devienne échevin ou député. Tu comprends, plus on est de fous, plus on rit. C'est davantage gai de piger dans l'assiette au beurre que de regarder les autres s'en fourrer jusque là.

Péruchet.—Et sans compter que le bonhomme Santa Claus a du plaisir à aller se promener dans cette cheminée de la Chambre pour remplir les chaussettes des membres. Il a été d'une prodigalité inouïe pour ces enfants terribles, à M. Taschereau, il a donné une petite gaffe en or avec une veste bordée en castor; à M. Perron, un tramway sur rail, à M. David, une harpe pour chanter devant Saitl afin d'apaiser sa colère; à M. Mitchell, un archet pour jouer du violon sur la queue d'un cochon. Au procureur, un bocal de petits poissons rouges, pour faire délicatement comprendre à ces messieurs, par le moyen d'une parabole, que les enquêtes royales depuis leur institution finissent toujours en queue de poisson, au même, un bouledogue la queue coupée jusqu'au zéro pour indiquer à quel chiffre on peut évaluer la valeur de son personnel. Pour amuser les députés, quand la session se prolonge, le bon Santa Claus leur a donné un jeu de dames et d'oies, un jeu d'âne. Vous savez comment ce dernier se pratique. On attache au mur le portrait grandeur naturelle du "nichon" ou du plus gorgé de la Chambre, d'ordinaire, on le tire au sort. Les députés se bandent les yeux avec un mouchoir de soie et vont piquer avec une épingle une queue en papier au hasard sur l'âne — pardon, sur le portrait du député. Cette opération donne lieu à des surprises cocasses, la queue se trouve placée à des endroits où la nature, qui est assez farceuse pourtant, ne l'aurait pas mise. Aussi, un jeu de quilles, communément appelé "diable parmi les tailleurs". Le diable a la tête d'Armand Lavergne.

LES SPLENDEURS DU RÉGIME

UNE RIPOSTE A DEUX MINISTRES!

A l'honorable Joseph-Edouard Caron, Ministre de l'Agriculture. Quel mauvais caractère vous avez! Quel petit homme vous êtes!

Pourquoi me prodiguez-tu tant d'injures, lorsque vous êtes à couvert sous votre immunité parlementaire et fuyez comme un lièvre, lorsque je veux vous rencontrer sur une estrade où nous serons sur un pied d'égalité. C'est qu'il est toujours plus facile pour un lâche de calomnier un absent.

M. Caron, si je suis le vaurien que vous prétendez, pourquoi m'avez-vous gardé si longtemps au ministère? Pourquoi m'avez-vous confié les charges les plus importantes de votre département? Pourquoi avez-vous acheté de moi et avez-vous fait répandre chez les cultivateurs les brochures suivantes, qui sont mon travail de la première à la dernière ligne: "Traité de construction rurale", "Traité sur la culture du tabac", "Maladie des bovidés"? Pourquoi après cela, m'avez-vous chargé de la rédaction de quantités de circulaires agricoles? Pourquoi vos employés supérieurs sont-ils venus à moi, pour préparer certains travaux, même longtemps après mon départ? Pourquoi m'avez-vous laissé organiser et diriger les cours abrégés d'agriculture? Pourquoi m'avez-vous demandé de vous représenter aux expositions, chez les missionnaires agricoles, aux conventions de la société d'industrie laitière et en maintes et une autre occasion, si je suis le voyou que vous dites?

Pourquoi, si je suis un si petit personnage, dites-vous pour vous excuser de mon départ, qu'il était devenu nécessaire, parce qu'on ne savait plus qui, de vous ou de moi, était le ministre?

Pourquoi, si je suis si peu de chose, me persécutez-vous depuis six ans? pourquoi intervenez-vous dans mes affaires privées, cherchant à m'empêcher de gagner ma vie et celle de ma famille?

Pourquoi, si vous n'êtes pas un lâche, me fuyez-vous?

Signé: A. L. GAREAU.

A M. Honoré Mercier, Baptiste Henri, mon ex-ami.

La colère, cher ami, fut toujours mauvaise conseillère. Est-ce ma faute à moi si vous ne pouvez défendre les actes de votre ministère?

Nous sommes de vieilles connaissances, vous et moi; vous n'avez jamais fait grand chose pour moi, mais j'ai eu occasion de vous rendre certains services; lors de votre première lutte politique dans Châteauguay, vous avez sollicité mon concours, et je n'ai même pas encore été remboursé de toutes mes dépenses.

Plus tard, vous avez désiré que ce fut moi, et pas d'autre, qui aille dans votre comté prêcher l'amélioration de la voirie. Plus tard encore, vous m'avez sollicité de me rendre dans votre comté pour y donner des cours abrégés d'enseignement agricole.

Ah! j'étais un gros personnage alors, et vous étiez fier de m'appeler votre ami, vous m'invitez à votre table et ne cessiez de me louer.

Plus récemment, nous nous sommes rencontrés dans le comté de Labelle, nous avons discuté l'un contre l'autre, et nous nous sommes séparés en nous donnant amicalement la main. Vous aviez été poli et de mon côté, j'avais été ce que je fus toujours.

Que s'est-il donc passé depuis ce jour pour qu'en Chambre, de votre siège de ministre, vous me lanciez l'injure, je n'ai pourtant pas renversé "La colonne Nelson", non, mais je me permets de désapprouver tout haut, le gouvernement corrompu dont vous faites partie.

Henri mon ami, quand on a renié son parain, il me semble que l'on devrait éviter de faire le malin.

N'importe, j'ai comme souvenir de notre vieille amitié le bouton de l'indépendance du Canada, que vous m'avez donné dans le temps où vous étiez national ou nationaliste, mais Canadien avant tout.

Bien à vous, Signé: A. L. GAREAU.

On a encore fait cadeau à la Chambre d'une chaise honteuse, pour y faire le discours du trône; d'une virginité incassable et d'une dignité en amiante recouverte en aluminium, d'une trompette du "jugement dernier" pour crier aux quatre coins du monde la libération de Roberts par la Chambre des lords, d'une lanterne magique à forte projection pour que le Diogène de la police provinciale trouve "l'homme qui assassina" Blanche Garneau. Le maire Martin a pleuré de joie en apercevant dans son bas un morceau de charbon monté en or comme épingle de cravate et un nouveau casque de première communion parce que les mites se sont mises dans l'autre et ne lui ont laissé que la peau. A M. Turgeon, une petite statue de la liberté malheureusement plus mal écolopée que la Venus de Milo, parce qu'elle a perdu sa tête dans la cheminée; s'il peut la retrouver il la recollera avec de l'huile de bavarde, mais n'y touchez pas elle est brisée. A M. Roberts, directeur de l'axe, un nouveau manche de hache et une lime pour scier les barreaux de sa prison. A M. Simard, une cruche qui tant va à l'eau finira par casser. L'Orateur a reçu un goupillon pour faire l'aspergès après la prière, et tenir les membres de la Chambre en perpétuel état de grâce, car, voyez-vous, l'esprit est fort, mais la chair est faible. Bref, personne n'a été oublié. Tu comprends, si on se la souhaitée dans les grands prix! Le champagne a coulé à flot dans les coupes en cristal. Bah! quand on est à mére! Il y a eu santé sur toast, et toast sur santé. Dans l'excitation, on a bouncé Perron à la place du premier ministre. Chacun voulait éprouver la dignité de la Chambre pour voir si réellement elle était incassable. C'est merveilleux! vous pouvez marcher, vous assoier assus, rien n'y fait, c'est encore plus dur que les oeufs en faïence dont on se sert pour faire pondre les poules.

Buvard.—Tu me mets l'eau... de vie à la bouche, je change de "job", je veux être député, pour perdre mes humeurs noires!

POLEMARQUE.

REVUE DE LA PRESSE

Ce n'est pas une mince affaire que de vouloir aborder le chapitre des subtilités, surtout s'il s'agit du grand Alexandre Zéro, (à propos, a-t-on déposé sa trombine de cire au musée Eden? Sinon je pris instamment l'honorable administration de cet établissement de bien vouloir se tenir dans l'actualité), ce n'est pas une affaire ordinaire, dis-je, que de disséquer les subtilités de notre bien-aimé premier ministre, ce poids lourd de la procédure.

Il nous tarde de lire la déposition "verbatim" de notre Premier dans l'enquête Garneau. Cet extrait de journal nous donne un avant goût des "subtilités" que nous avons fait vœu d'y relever.

Me Armand Lavergne: — Connaissez-vous les coupables? — Je ne les connais pas. Je n'ai jamais vu Binet ni Palmer.

C'est comme si on demandait: Connaissez-vous le vainqueur d'Austerlitz? — Réponse: Je ne le connais pas je n'ai jamais vu Josué.

Avez-vous déjà dit que vous les connaissiez? — "Jamais, j'ai dit devant l'Assemblée législative que nous connaissions leurs noms. On nous importunait dans le temps pour nous faire donner les renseignements que nous possédions.

C'est comme si on demandait: Avez-vous déjà dit que vous connaissiez le vainqueur d'Austerlitz? — Réponse: Jamais, j'ai dit que je connaissais le nom de Josué. On nous importunait, etc.

"Qui vous importunait?" — "L'opposition."

"L'opposition conservatrice?" — "Où, on nous demandait constamment où nous en étions rendus dans nos recherches des meurtriers."

Etc., etc., etc.

Ce langage superficiel, cette droiture zigzagante, cette netteté obscure, cette bonne foi légale, cette clarté vaporeuse, voilà les armes des fakirs de la procédure. On devine que de telles moeurs peuvent mener fort loin. Elles expliquent aussi pourquoi un individu comme Alexandre Taschereau n'est jamais parvenu à exprimer une idée qui fut vraiment à lui. Penser qu'un Pathelin, qu'un Grimaud semblable nous gouverne provoque le vertige. Mais ce qui m'éberlue encore davantage c'est la mémoire de l'homme. De deux choses l'une: ou bien Alexandre se souvient d'avoir dit (après leur acquiescement par le jury): Nous connaissons les coupables et NOUS allons les PENDRE, ou il ne s'en souvient pas. S'il s'en souvient, Alexandre est un parjure; si, au contraire, il ne se rappelle pas les bêtises qu'il prononce, je désespère de son cas: il est incorrigible, c'est-à-dire incurable. Dans l'un comme dans l'autre cas, les convenances les plus élémentaires exigent son "débarquement".

M. Georges Pelletier effrite quotidiennement le bloc créchard pour composer ses notes:

BIEN SOIGNE

Le trésorier provincial, M. Nicol, a admis, hier, être un des directeurs de la "Tribune", et a déclaré du même coup que ce journal a reçu du trésor public, en 1921, la somme de \$17,744, soit tout près de \$1,500 par mois, ou de \$50 par jour. Cela explique comment il se fait que le plus grand homme de la province, pour la "Tribune", c'est M. Nicol, que le plus grand premier ministre du Québec, pour elle, c'est M. Taschereau, que la plus belle administration provinciale, toujours pointée par le jury, s'est effrite par le temps qui coule de l'étiquette libérale, et que les meilleures lois du monde, ce sont celles que cette administration imagine et fait voter à sa majorité épressée. La "Tribune" est moins bien nourrie que le "Soleil", qui reçoit, lui, plus de \$125,000 par an pour dire et croire les mêmes choses ou tenter de les faire croire à ses lecteurs. De braves gens s'annoncent peut-être que M. Nicol, trésorier provincial, verse à un journal dont il fait partie du conseil d'administration une somme assez importante, chaque année, à même les fonds publics. Il ne faut pas s'en étonner. La presse subventionnée fait partie de l'arsenal de tous les gouvernements que nous avons eus depuis longtemps. Prevez certains journaux, faites-leur chanter vos louanges et vous trouverez, si vous êtes gouvernants, quelques milliers de gens crédules pour s'imaginer que ce qu'ils chantent ainsi, c'est la vérité pure, inaltérable, éblouissante. Le gouvernement Taschereau, pour sa part, dépense au-delà d'un quart de million des fonds publics, chaque année, pour se faire de la popularité et du renom, dans ces feuilles. Le cas de la "Tribune" n'est pas isolé. Plusieurs quotidiens et hebdomadaires, dans la province, reçoivent ainsi notre argent et jouent du bâton devant l'arche gouvernementale. On sait que pour le jour le jour, on peut en évaluer le désintéressement à ce qu'ils reçoivent d'argent à même les fonds publics.

Ce Nicol, comme les autres, semble avoir tout du faiturier. — R. M.

Aimez-vous notre Journal?

SI OUI:

1o Exigez le Matin de votre fournisseur.

2o N'achetez vos journaux ou votre tabac que chez les dépositaires du Matin et réclamez-vous du journal.

3o Demandez l'affichage de notre bulletin; exigez que le journal soit placé à l'étalage.

4o Ne jetez pas ce journal après l'avoir lu, donnez-le au voisin, au passant ou bien adressez-le à un ami de la campagne.

SI NON:

Faites comme si vous l'aimiez en témoignage de l'appui que tout honnête homme ne peut manquer d'accorder à une feuille indépendante et de bonne volonté qui combat par la plume et par l'exemple pour la liberté de la presse et la victoire du véritable libéralisme. Détaché de tout calcul mesquin, libre de toute attache politico-financière, allant sur ses propres pattes, dépourvu de tout esprit de clan ou de boutique, le Matin lutte pour la Justice et sert de son mieux ce qu'il croit être la vérité.

S'IL N'EXISTAIT PAS.

IL FAUDRAIT LE CREER!

BILLET DU SAMEDI

PROPOS DE LA NOUVELLE ANNEE

Le lecteur me permettra, au début de cette nouvelle année de prospérité, de la lui souhaiter bonne et heureuse. Il n'y a pas à dire l'année commence sous d'heureux et prometteurs auspices.

A Lauzon, on recommande la Conférence, suivant l'usage quasi-antique et combien solennelle; à New-York, Chicago et Boston, trois centres de prohibition, on s'est saoulé ferme afin de pouvoir disposer des sept millions de dollars de whisky que Santa Claus Bootlegger avait apportés à ses protégés des Etats-Unis; au Canada le gouvernement King a accru, sans défection, sa majorité d'au moins deux voix et dans Québec les meurtriers de Blanche Garneau conservent, pour une année encore, leur titre d'introuvables.

Il n'y a pas lieu de désespérer de l'avenir; dans les quelques mois qui vont suivre, les audacieux en auront pour leur argent puisque nous aurons bientôt des élections provinciales et à vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Il est évident que le peuple de cette province est préparé à un changement, mais la question qui se pose actuellement et qui met l'iniquité dans les esprits est la suivante: au bénéfice de quel parti doit se faire le changement?

Je n'hésite pas à me ranger du côté des gens sensés et à proclamer que l'opposition étant trop forte il faut à tout prix la diminuer et accroître le nombre des députés ministériels.

Mais voilà, il s'agit de savoir comment effectuer ce changement sans mécontenter l'un ou l'autre parti.

Vautrin à qui je causais de l'affaire ces jours derniers me fournissait les grandes lignes d'un plan qui croit être réalisable pour peu que Sauvé soit prêt des concessions.

"La chose n'est pas tenable" me faisait remarquer Vautrin: "Il nous a fallu faire face durant toute la session à une opposition formidable et peu s'en est fallu que nous ne croulions sous le nombre... des interpellations et questions embarrassantes de la solide opposition. Il est évident que la situation est inégale et qu'il nous faut renforcer nos positions. Seulement il faut tenir compte de l'électorat qui est sous une fausse impression en ce qui concerne la division des partis à Québec. On croit bien à tort que le nombre des oppositionnistes est trop petit, mais enfin puisque tel est le sentiment il faut bien le respecter et faire en sorte qu'il ne tourne pas contre nous. C'est pourquoi, je veux proposer à mon cher vénéral de s'entendre avec Sauvé pour que nous échangeons quelques députés. Ainsi par exemple, pour un Renaud échangeons volontiers nos Lacombe, nos Pélouquin, nos Laurendeau, enfin une quinzaine de ceux qui sont avec nous pour voter et se pour autre chose, et de cette façon l'opposition se renforcerait en nombre et lorsqu'un vote se prendrait le gouvernement en sortait toujours avec une majorité substantielle, mais pas exagérée.

"Si Sauvé veut tant soit peu et mettre de la bonne volonté, nous pourrions faire avec lui un compromis qui lui permettra d'avoir, comme nous à sa disposition, une machine à voter.

"Vous avez vu", ajouta Vautrin, "ce que c'est notre intention de faire un choix judicieux de candidats comme représentants de la ville de Montréal. Quand je dis "judicieux" vous savez ce que cela veut dire. Il est important que nos candidats de la métropole soient obéissants et pacifiques. A Dieu ne plaise que nous puissions, par exemple, avoir que des Vandael, comme candidats ministériels à Montréal. Vous avez sans doute vu que nous avions l'intention de faire élire M. l'échevin Georges Vandael dans la nouvelle division de Mercier. M. Vandael ferait un représentant idéal. Au moins, celui-là nous pourrions l'échanger avec l'Opposition, puis le prendre à notre gré, sans que sa modestie et sa fierté en soient le moindre frein. Que l'on élise une vingtaine de Vandael dans le district de Montréal et il n'y aura pas à craindre que les intérêts du gouvernement provincial soient sacrifiés aux dépens des contribuables de Montréal.

Ainsi parla Vautrin qui me laissa pour aller faire part de son projet à un groupe d'amis du Club de Réforme.

Vautrin a raison. Pourquoi cette querelle constante entre Taschereau et Sauvé? Pourquoi l'un et l'autre n'auraient-ils pas à leur disposition une vingtaine de députés dans le genre de ceux qui forment le jeton de présence du parti ministériel, bibelets qui pourraient s'échanger à l'occasion, afin de montrer à l'électorat que les deux groupes politiques à Québec sont mieux répartis qu'on ne le pense.

Qu'ils cessent donc leur lutte fratricide et qu'ils se divisent davantage mais d'une façon systématique, à l'américaine.

Pour cette raison, moi pour un, conscient de l'irresponsabilité de notre électorat, je souhaite qu'il surgisse de Vandael sur toute l'île de Montréal et qu'ils soient tous élus d'emblée.

Nous amis les ouvriers et trouveraient eux, particulièrement un grand avantage. Jusqu'ici leurs candidats Lacombe, Laurendeau et Gauthier, les ont représentés jusqu'au moment de l'élection puis sont passés franchement du côté ministériel. C'est ce qu'ils ne manquent pas d'appeler de l'indépendance. Mais avec un Vandael comme représentant, il n'y aurait rien à craindre parce que l'électorat ne pourrait jamais dire si Vandael est ministériel, oppositionniste ou ouvrier. Ainsi l'indépendance du parti ouvrier — le parti des poires — serait sauvegardé et nos amis les travailleurs pourraient se vanter d'avoir des représentants au Parlement.

Je me permettrai d'exprimer l'espoir que personnellement de l'Opposition, ni du parti ministériel ne s'oppose à la ré-élection du jeune notaire Nestor Ricard.

Le notaire Ricard est certainement l'un de ceux qui ont accompli des travaux considérables durant la dernière session. C'est lui qui a eu cette géniale idée d'accaparer du coup l'influence ou la neutralité des curés de son comté en faisant adopter par le Parlement une mesure obligeant la Chambre à ne jamais commencer ses enquêtes sans réciter le Benedictus.

On se rappelle que c'est après la première invocation que Taschereau sortit à l'adresse du chef de l'Opposition un kyriele d'imprécations comme seuls les "châtrés" du terrain de Bédard de Saint-Sauveur peuvent en citer.

Nestor a eu cette fois-là un franc succès, mais c'est Benedictus qui a écopé.

BAMBOCHE.

MES PAGES D'AMOUR ET DE HAINE

Contre "l'Appel de la Race"

Quelle dispute inutile! quel bruit! quelles vagues limoneuses, battant le mur effrité de nos lettres! Quels flots de morve, d'écritures gluantes et d'idées naïves! Pourquoi faire tant de train autour d'un roman aussi nul, oeuvre canadienne que pas un cousin de France ne lira peut-être? Décidément, nous sommes bien bons. Notre presse et le Cénacle ont dans la ronde trouvoise autour de ce petit livre en feu. Spectacle comique, auquel sont conviés tous les latins du monde.

Dans quelques mois, demain, peut-être, cette méchante oeuvre d'Alonie de Lestres, sera un chef-d'oeuvre. Tout est possible; tout peut arriver. On affirmera alors avec intelligence, que l'Appel de la race remplace Maria Chapdelaine. Un point; c'est tout.

Tant mieux pour l'auteur; tant pis pour nos chétives lettres qui n'ont jamais mérité autre chose, si ce n'est le prix perpétuel de l'Académie française, cette inarrissable ruminante de la littérature. Crions de toutes nos forces que le roman d'Alonie est "un pas de plus dans la littérature canadienne"; qu'il "comble une lacune". Oui, la LACUNE. Bavons d'autres sottises, très connues et appréciées des directeurs de journaux ou de revues. Bavons, bavons.

Il est amusant, à la fois curieux, de lire toutes les critiques qui ont été ratées pour ou contre l'Appel de la race. On en composerait un beau roman, ce qui rachèterait l'autre.

Du Roure, M. René du Roure, espèce de littérateur constipé, espèce de professeur de français, que pas un journal de Paris n'oserait signaler, j'en suis sûr, a exhibé son érudition avec les gestes connus du pontife, dans une revue commerciale dont j'ai oublié le nom, tellement il est blanchâtre, moderne et dentelé. Ce qu'il blâme, ce qu'il trouve mauvais surtout dans l'Appel de la race, c'est, croyez-moi si vous voulez, exactement ceci: "Je ne veux pas faire grief (quelle langue d'institutrice, mon Dieu!) à Alonie de Lestres de ne pas connaître l'usage de cette particule nobiliaire (le de) dont il s'affuble et d'ignorer qu'elle ne s'emploie qu'après un titre ou un prénom. On ne dit pas, "la terre des de Lantagnac, les enfants des de Frontenac et des de Rougemont, pas plus qu'on ne dit les oeuvres de de Lamartine et les discours de de Montalembert".

Il n'y avait au Canada que M. Roure ou de Roure, ou du Roure pour trouver cela. Laissez-moi, je vous prie, savourer cette sucrerie d'immigrant. C'est un effort qui mérite d'être ramassé dans le ruisseau le plus pur de ma province, pourvu que l'auteur soit désormais connu, situé, bête.

Vous imaginez bien, que seul, un autre pion pouvait répondre à ce pion de du Roure. M. Léo-Paul Desrosiers chroniqueur spécial au "Devoir" aurait cru manquer à la discipline à son devoir, s'il n'eût répondu *illico* à l'énorme français.

La lutte est engagée. Des professeurs obscurs viennent de partout, des morveux d'université, des plumitifs du plus bas étage entassent les arguments, les critiques, les écritures pour ou contre l'Appel de la race. Une Babel de sottises. Confusion, galimatias, ténèbres. C'est très drôle. Je vois notre sainte mère la France s'esclaffant en face de tels actes, commis par des enfants, dont elle ne voudrait pas pour nettoyer ses écuries. C'est très drôle. Tout le monde veut écrire son article. Tout le monde l'a écrit, jusqu'au petit Jean Bruchési, danseur infatigable, poète tout en sucre qui n'a pu se défendre de présenter son précieux pépi dans un vase fabriqué par un industriel littéraire que je nommerai un jour. Que reste-t-il de ces articles, de toutes ces écritures, sans lettres? Rien.

Il reste l'Appel de la race, histoire invraisemblable, racontée dans un style lourd, adjectival, bossu qui paraît traîner avec misère, une thèse qui n'est pas neuve, un cas de conscience, capable d'abrutir tous les instituteurs. Il s'agit d'un nouveau coup de "volontaire indirect", théorie, que seuls, des hommes osaient défendre. Il s'est trouvé des défenseurs; on les trouvera, en masse, car les imbéciles ne manquent pas. L'impression d'écrire que l'abbé Camille Roy n'est pas un élève de école, ce qui l'honore poliment, mais méthodiquement son article, ou il éreinte poliment, mais méthodiquement l'Appel de la race (Voir le Canada français, Québec, décembre 1922.) C'est pas mal écrit, c'est bien pensé, et la critique est un honnête homme; intelligent, cela va sans dire. Il "tombe" la thèse, il la combat avec vigueur, se défiant de la controverse, mais s'appliquant à déjouer d'avance sa stratégie dangereuse. C'est peut-être là les meilleures pages que le critique nous fait oublier l'époque si brailarde, quand monsieur l'abbé louangeait Chapman, Madeleine, Bernier, Routhier, tous, folliculaires de race. Je n'oserais pas écrire que monsieur l'abbé s'est assagi, que la critique a vieilli et que la sagesse enveloppe maintenant son âme aussi bien que son esprit. Plutôt, la critique est devenu impitoyable, et il a fini par comprendre (il en était temps d'ailleurs) que de louanger toujours et indifféremment la plupart de nos écrivains, c'était endosser le ridicule jusqu'à la fin de ses jours. On peut être indulgent; il faut se garder d'être naïf et un peu sot.

L'abbé Roy, vers la fin de sa vie littéraire, et avec la bonté qui le caractérisait, n'a pu, cependant, consentir à descendre jusqu'à louanger l'Appel de la race. Il est contre, absolument contre. Et c'est pour toujours. Cette position m'encourage et me procure, je vous le dis franchement, une joie très douce. J'ai voulu signaler cet article à tous ceux qui croient sauver encore les lettres canadiennes de l'abîme de boue, creusé par des patriotes et des "faisistes" d'historiens.

Dans son préambule, l'abbé Roy prépare les coups qu'il va porter avec justesse et une certaine vigueur, très rassurante. Puis, il attaque tout de suite la thèse; il démantibule systématiquement la théorie du "volontaire indirect", prouvant que c'est Jules de Lantagnac qui est responsable de la rupture et non sa femme; enfin, il porte une douzaine de coups vigoureux et abandonne la thèse patriotique presque anéantie sur la scène dressée exprès pour ces sortes d'opérations réjouissantes par Alonie de Lestres lui-même.

L'abbé Roy éventa, par exemple, l'Appel de la race avec un couteau de poche, logique élémentaire qu'un enfant de dix ans comprendrait tout de suite: "Maud Fletcher qui est Anglaise, et qui doit bien un peu entendre, elle aussi, les appels de sa race, ne s'accorde guère de ces brusques transformations."

"Ces brusques transformations", c'est-à-dire quand de Lantagnac se décide à défendre la cause du français dans l'Ontario et qu'il change les moeurs, l'atmosphère, l'esprit du foyer, ou, jadis, il vivait si heureux lorsqu'il était rongé par l'anglomanie. Mais cela est un jeu pour l'abbé Roy. Il revient plutôt vers la morale de la thèse et paraît bien expliquer que c'est une fausse théologie qui l'a inspirée. Je cite avec plaisir, et c'est moi qui souligne:

"C'est au père Fabien que Jules expose ses doutes, c'est à lui qu'il demande la solution de son cas. Nous avouons tout de suite n'avoir pas goûté ce chapitre essentiel. Rien de plus difficile à poser et à résoudre que les cas de conscience imaginés par les romanciers. Ces cas imaginaires ressemblent rarement à ceux que pose la vie réelle. Paul Bourget a souvent excellé dans cette sorte de gymnastique spirituelle; Alonie de Lestres vient d'y échouer.

L'impassible, mais si impitoyable critique écrit encore: "La souffrance de Jules de Lantagnac, c'est la rançon de son péché."

En effet, pourquoi s'est-il laissé enlancer par l'anglomanie, cette gluante et mortelle pieuvre? Car, comme le fait remarquer si justement l'abbé Roy: "S'il y a appel de la race chez Lantagnac, il y a aussi appel de la race chez Maud Fletcher." C'est tellement simple que c'en est bête.

Si de Lantagnac voyait que le bonheur de sa vie conjugale était menacé, c'était d'abandonner tout de suite à son sort la cause du français. L'indissolubilité du mariage, l'ordre social, la morale passent avant le patriotisme, la politique et les discours de rhétorique. Un sauvage, de nos jours, comprendrait cela. Et l'abbé Roy d'enfoncer la lame très "avant".

"La théologie du Père Fabien nous paraît mal avisée (on sait quelle force a ce mot dans la langue de l'abbé Roy) quand elle lui fait un devoir d'aller jusqu'au bout, de poser l'acte qui va détruire son foyer."

Et je souligne au vitriol: "Ce qui répugne, c'est l'absolution du Père Fabien."

Un tel coup, porté par un tel combattant est définitif. Le roman d'Alonie de Lestres vacille; il a le vertige, et finalement tombe. Silencieuse chute qui réjouirait Quasimodo, modér-

Après cela, je me demande sérieusement, quelle valeur scientifique, psychologique ou philosophique peut avoir ce

(Suite à la troisième page)

Aux Nouveautés

"LA GAMINE"

Dans cette oeuvre MM. Veber et de Gorsse ont voulu saisir le moment où chez la fillette, chez l'adolescente, s'éveille la jeune fille, où la "Gamine" sans importance devient brusquement une personne, un être qui compte, capable de tout à la fois, de souffrir lui-même et de créer de la souffrance autour de lui... Cette évolution de caractère qui est l'essence de la pièce, correspond à une idée psychologique ingénieuse et délicate. L'héroïne de la gamine n'est point de ces figures conventionnelles comme on en voit fort souvent au théâtre. Elle est très nettement caractérisée. C'est une oeuvre jolies et de tous points aimable, dont la fraîcheur, la gaieté, la grâce attendrissante plairont infiniment au public et frapperont d'émotions légères et de plaisir honnête. Au reste nulle fadeur dans l'avenue sentimentale, une observation malicieuse, un esprit finement aigu, donnent au contraire à la pièce beaucoup de charme piquant de vivacité. D'autre part, avec leur habileté éprouvée d'hommes de théâtre, MM. Pierre Veber et Henri de Gorsse ont multiplié et varié les péripéties de cette sorte que l'intérêt ne languit jamais au cours de ces quatre actes.

La distribution de "La Gamine" est la suivante: Colette, Ginette Darcourt; Nancy Vallier, Marthe Thiéry; Hortense, Lili Rito; Léonce, Louise Perly; Julie, H. Bertaut; Mlle Martineys, Jeanne Roll et Olga Hawinska, H. Bertaut; Maurice Delanoy, Pierre Durand; Simoneau, Albert Derbil; Pierre Sernin, Eddy Debray; Vergnaud, Joe Saint-Onnet; Alcide, Jean Dumontier; M. le curé, Charles Hémy; M. Pingois, Ant. Godeau; Pichu, Félix Hervé.

La mise en scène sera en tout point conforme à celle de la création de la pièce à Paris.

ÇA et LA

L'OEUVRE D'EUGENE BRIEUX

M. Félicien Pascal publie dans "Le Correspondant" une substantielle et vivante étude sur la vie et l'oeuvre d'Eugène Brieux. Dès le début de cette "esquisse littéraire", il précise un point de détail qui a son importance et qui est significatif. "Si l'on prend l'un des trois volumes du "Théâtre Complet" de M. Brieux récemment parus, dit-il, on n'importe quel autre de ses livres, on ne voit que son nom tout court au-dessus du titre. On ne le voit de même sur les affiches annonçant sa nouvelle pièce, "L'Avocat", qu'on joue en ce moment. Il a éliminé son prénom Eugène de sa signature. C'est une petite singularité; mais elle n'est pas insignifiante. M. Brieux n'est pas homme à se singulariser sans motif. Elle lui aura été inspirée, peut-on croire, par un curieux scrupule de conscience, par le besoin de couper court à toute équivoque... Durant son bas âge, il a éprouvé les ferveurs et les exaltations de la foi. "Enfant, m'a-t-il dit, j'ai été d'une piété ardente. On aurait fait de moi un missionnaire, un apôtre, un martyr. Mais, en grandissant, j'ai lu Renan. Il m'a enlevé la foi... comme avec la main." Il n'eût d'ailleurs pas recouru à quelque abjuration retentissante pour marquer sa sortie du christianisme. Il s'empêcha simplement, de son nom de baptême, qui était le signe de sa foi perdue."

LA GREFFE DES TÊTES CHEZ LES PAPILLONS

L'Académie des sciences en Vienne vient de publier une série d'observations fort intéressantes à propos de greffes pratiquées sur des insectes. Les têtes de différents papillons, scarabées ou vers de terre furent tranchées, puis échangées avec celles d'insectes de même espèce. Aucune suture ne fut opérée. Au bout de quelques semaines, la guérison était complète. Les insectes ainsi transformés marchaient et se reproduisaient, si on en croit le "Times", auquel nous empruntons le résumé de ces rapports.

Les savants se sont aperçus, au cours de ces expériences, que les papillons dont on avait échangé les têtes, changeaient de couleurs; un dystypus prit la couleur noire d'un hydrophile; un hydrophile femelle, pourvu d'une tête de mâle, se mit à rechercher le beau sexe, et un hydrophile mâle, que l'on accommoda d'un cerveau féminin, prit les attitudes passives des femelles.

C'est le docteur Walter Finkle, qui a procédé à ces expériences surprenantes, dans le laboratoire du docteur Przi-bram, un biologiste de la plus haute réputation.

Néanmoins, la critique scientifique du "Times" estime que celui qui a perdu la tête en cette occasion, ce n'est pas le scarabée ou le papillon, mais plutôt le docteur.

Il consacre une colonne de réfections à ces surprenantes histoires, qui nous apparaissent aussi comme une joyeuse fumisterie si la grave Académie des sciences de Vienne ne les avait jugées dignes de retenir l'attention.

Le Tabac de qualité OLD CHUM En boîtes métalliques d'une 1/2 lb. - et en paquets

LES SPLENDEURS DU REGIME!

LA COLONISATION

ONTARIO (1)

Dans l'Ontario, les terres publiques à la disposition des colons se trouvent principalement dans les districts de Muskoka, Parry Sound, Nipissing, Sudbury, Algoma, Temiskaming, Thunder Bay, Kenora et Rainy River, ainsi que dans les comtés de Haliburton, Peterborough, Hastings, Frontenac, Lennox, Addington et Renfrew. Dans l'Ontario septentrional, comprenant le territoire situé au nord et à l'ouest de la rivière Ottawa et de la rivière des Français, les cantons offerts aux colons sont subdivisés en lots de 230 acres ou en sections de 640 acres ou d'un demi-lot ou quart de section, de 160 acres, est attribué à titre de concession, au prix de 50 cents par acre, payable un quart comptant et le surplus en trois versements annuels, avec intérêt à six pour cent. Tout homme, chef de famille ou célibataire âgé de plus de 18 ans, et toute femme, veuve ou séparée, ayant charge d'enfants, ont droit à cette attribution; ils sont tenus d'occuper la terre dans les six mois qui suivent son achat, d'y bâtir une maison, de défricher et cultiver au moins dix pour cent du sol, enfin d'y résider trois ans. Une autre disposition, dite du "mandataire", permet à une personne d'acquiescer un lot de 160 acres et de le faire occuper par un suppléant, mais les obligations à remplir pour obtenir la délivrance d'un titre définitif sont, dans ce cas, doubles de celles exigées des acheteurs ordinaires. Des concessions gratuites d'homesteads sont accordées dans l'étendue des districts d'Algoma, Nipissing, Thunder Bay, Sudbury, Rainy River et Kenora, puis entre la rivière Ottawa et la Baie Georgienne, dans des portions des comtés de Renfrew, Frontenac, Addington, Hastings, Peterborough et Haliburton et les districts de Muskoka et Parry Sound. Partout où les terres sont subdivisées en sections de 320 acres, des concessions de 160 acres sont accordées, à titre purement gratuit, à tout chef de famille, ou tout célibataire ayant au moins 18 ans. Dans les territoires de Huron et d'Ottawa, un célibataire peut ajouter à son lot des terres non arables ne dépassant pas 200 acres, tandis que les chefs de famille peuvent obtenir gratuitement 200 acres de terre et en acheter 100 autres acres au prix de 50 cents l'acre. Ces concessions gratuites sont accordées aux conditions suivantes: (a) quinze acres, au moins, doivent être défrichés et mis en culture, dont deux acres au moins cultivés annuellement pendant trois ans; (b) il doit être construit un bâtiment habitable ayant au moins six pieds par vingt pieds; (c) le colon doit avoir résidé effectivement et d'une manière ininterrompue sur sa terre et l'avoir cultivée, durant les trois années qui suivent la concession à titre précaire et ensuite jusqu'à l'émission de son titre définitif. La concession confère au colon un droit de propriété sur les mines et minéraux, sur les terres qui le pin, et parfois le pin lui-même, poussant sur sa terre ou recédés dans ses flancs. Les militaires ayant appartenu à l'armée canadienne de l'ex-mer ont le droit de droit à 160 acres de terre, à leur choix, dans l'un quelconque des cantons ouverts à la colonisation; ils sont toutefois, assujettis à l'accomplissement des conditions ordinaires imposées aux colons.

On peut se procurer des pâturages propres à l'élevage ou "ranches" à des conditions modérées dans les régions boisées ou incultes, la vallée de la rivière Trent, entre la rivière Ottawa et la Baie Georgienne, se prêtant particulièrement à l'élevage du bétail et des moutons. Le maximum du loyer annuel est de 5 cents par acre; les baux sont consentis pour vingt et un ans et sont renouvelables pour une même période, mais ils obligent le preneur à faire passer les terres louées en y maintenant un troupeau aussi nombreux que l'étendue et la richesse des pâturages le permettent.

L'Ontario possédait 230,000,000 d'acres de terre, dont 14,500,000 seulement sont sous culture; plus de 20,000,000 d'acres d'excellent sol arable attendent la charrue. L'Ontario a trois fois et demie la superficie des îles Britanniques et une fois et demie celle du Texas. De l'est à l'ouest, ses frontières sont à 1,000 milles d'intervalle et du nord au sud, son mesure 1,075 milles. La construction récente de voies ferrées et de routes de colonisation ont rendu accessibles d'immenses étendues de terres arables et de forêts vierges dans l'Ontario septentrional.

Dans les régions du nord et du nord-ouest de l'Ontario, des prêts sont consentis aux colons. Le maximum de ces prêts est de \$500. L'intérêt est à six p.c. par an, les conditions et le terme de remboursement sont fixés par le Commissaire des Prêts. Le gouvernement d'Ontario considère d'une extrême bienveillance toutes les propositions d'emprunt émanant de colons de bonne foi, désireux de réussir et invite ceux-ci à s'adresser, dans ce but, soit aux différents Agents des Terres, soit directement au Commissaire des Prêts aux Colons, Edifices du Parlement à Toronto.

Le gouvernement met à la disposition des citadins des sites ou emplacements de cottages d'été, à des prix et conditions avantageux, sous forme de bail dans les parcs publics, y compris le Parc Provincial d'Algonquin, et sous forme de vente dans certaines autres localités. Les îles de la Baie Georgienne et du canal du nord, et dans d'autres eaux (à l'exclusion des parcs et réserves) sans obligation aucune. Des terrains enclavés dans la réserve forestière de Timagami sont loués pour plusieurs années, à bas prix.

Le gouvernement met à la disposition des citadins des sites ou emplacements de cottages d'été, à des prix et conditions avantageux, sous forme de bail dans les parcs publics, y compris le Parc Provincial d'Algonquin, et sous forme de vente dans certaines autres localités. Les îles de la Baie Georgienne et du canal du nord, et dans d'autres eaux (à l'exclusion des parcs et réserves) sans obligation aucune. Des terrains enclavés dans la réserve forestière de Timagami sont loués pour plusieurs années, à bas prix.

Dans les régions du nord et du nord-ouest de l'Ontario, des prêts sont consentis aux colons. Le maximum de ces prêts est de \$500. L'intérêt est à six p.c. par an, les conditions et le terme de remboursement sont fixés par le Commissaire des Prêts. Le gouvernement d'Ontario considère d'une extrême bienveillance toutes les propositions d'emprunt émanant de colons de bonne foi, désireux de réussir et invite ceux-ci à s'adresser, dans ce but, soit aux différents Agents des Terres, soit directement au Commissaire des Prêts aux Colons, Edifices du Parlement à Toronto.

Le gouvernement met à la disposition des citadins des sites ou emplacements de cottages d'été, à des prix et conditions avantageux, sous forme de bail dans les parcs publics, y compris le Parc Provincial d'Algonquin, et sous forme de vente dans certaines autres localités. Les îles de la Baie Georgienne et du canal du nord, et dans d'autres eaux (à l'exclusion des parcs et réserves) sans obligation aucune. Des terrains enclavés dans la réserve forestière de Timagami sont loués pour plusieurs années, à bas prix.

R. VALIQUET GRAMOPHONES, MUSIQUE EN FEUILLES, PIANOS AUTOMATIQUES, DISQUES COLUMBIA. SPECIALITE Réparations de Gramophones. 1953 ST-LAURENT

KERHULU & ODAU LIMITEE 172-184, RUE ST-DENIS Spécialité: Banquets, noces, dîners, réceptions, etc. EST 2140

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE Avis est, par les présentes, donné à Dame Marianne Eugénie MacCordick, de la Cité et du District de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un Bill de divorce de son mari Alexandre Howard MacCordick, de la Cité et du District de Montréal, dans la Province de Québec, Médecin, pour cause d'adultère et mauvais traitements. Daté à Montréal, Province de Québec, ce vingt-unième jour de Décembre 1922. G. C. PAPINEAU-COUTURE, Procureur de la requérante.

Soirée d'adieux de M. Henri Miral au Théâtre His Majesty Trois pièces seront jouées au Théâtre His Majesty, dimanche soir, le 14 janvier, 1923. Les deux premières appartiennent au répertoire du Grand-Guignol de Paris. Ce sont: "Un concert chez les fous", pièce en deux actes de MM. André de Lorde et Charles Foley, et "La confrontation", pièce en un acte de M. Méténier.

Farine RÉGAL Pour préparer des Pâtisseries légères Dont vous serez justement fiers, Rien n'égale LA FARINE REGAL Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs. St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd. Montreal

ÉPARGNEZ AVANT DE DÉPENSER Que votre livret de banque soit votre première occupation. Votre prévoyance vous sera plus que profitable dans les années à venir. Un département d'épargne dans toutes les succursales de LA BANQUE ROYALE DU CANADA PLUS DE \$440,000,000 EN DÉPÔTS

Vous obtiendrez toujours: la meilleure qualité, le service le plus efficace et des prix beaucoup plus bas que les prix courants du marché, en faisant vos achats chez Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE 66-68, STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL

En vente dans toutes les pharmacies et librairies 10 SOUS LE CAHIER DE 32 DIVISIONS PAPIER D'ÉGYPTÉ 10 SOUS LE CAHIER DE 32 DIVISIONS

Service Jour et Nuit. Limousines et Routières. COMPAGNIE CANADIENNE-FRANÇAISE DE TAXI-AUTOS Appelez PLATEAU 920 Chars Bleus avec Taximètre GIROUARD TAXI SERVICE LIMITEE BUREAU ET GARAGE 314, RUE CLARK

LES BELLES FOURRURES Nos nouvelles séries contiennent les modèles les plus récents et les plus distingués, depuis la gracieuse petite cravate en temps jusqu'au luxueux tour de cou en renard ou en vison. EMMAGASINAGE DES FOURRURES La maison se charge de l'entretien et de la conservation des fourrures qui lui sont confiées par ses clients. CHAS. DESJARDINS & CIE, Limitée 130, RUE SAINT-DENIS

ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LES INCENDIES Anglo Insurance Limited Nous sommes en position d'offrir au public des facilités spéciales pour couvrir tout risque MARITIME et d'INCENDIE aux conditions les plus AVANTAGEUSES Edifice Banque Impériale Téléphone Main 4336 286 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Souvenir du nouvel An

C'est une vieille histoire, mais tout ce qu'il y a de plus vécu. Ce n'est pas comme les nouvelles d'aujourd'hui qui ne se relatent qu'avec accompagnement de foxtrot ou de tango. Tout de même...

C'était le Jour de l'An, 1890. Je pensionnais dans une famille privée de l'ancienne rue de la Chapelle. J'avais le cafard et je ne bénissais pas la dure nécessité qui me tenait éloigné de mes parents ce jour-là. Afin de me distraire, je m'amenai voir un de mes amis, Félix G., qui était dans le même cas que moi. Mon ami était dans une des pensions fashionables de la rue Saint-Joseph, près l'ancien Club Vendôme. Je le trouvai dans sa chambre, plutôt triste et renfrogné, lui dont la gaieté incessante était si entraînante.

Après l'échange des souhaits de la saison, je dis à mon ami: Eh bien, mon vieux Félix, c'est dur d'être loin de ses parents aujourd'hui.

Pour ce qui est, dit-il, de mon paternel et de ma maternelle, j'ai pleuré tout cela hier soir et ce matin. Pour le moment, c'est autre chose qui m'a fait pleurer, en sortant de dîner, voilà dix minutes.

Mais, quoi donc, m'écriai-je. Est-ce que votre Juif Allemand de la manufacture Amyot aurait encore insulté les Canadiens-français et les catholiques?

Non, répondit-il, il s'agit d'une histoire triste, bête, qui nous a gâté notre dîner, tout ceux qui étaient à table avec moi.

Pour relater l'incident d'une manière plus intelligible, il est nécessaire de donner quelques détails d'abord. Il y avait une vingtaine de pensionnaires dans la pension de mon ami. Ce jour-là, il n'en restait pas dix pour le dîner, la plupart étant allés dans leur famille ou chez des amis. La propriétaire elle-même avait profité de cette relâche pour aller à un dîner de famille, au faubourg Saint-Jean-Baptiste. Le service était fait par deux demoiselles, Blanche et Marie.

Blanche qui était de la maison depuis longtemps, était vieille, grande et sèche, pas aimable pour deux sous, mais correcte et adroite. Personne n'avait jamais eu envie de plaisanter avec elle.

Marie était plus jeune. Pas belle, ma foi... encore que certains jours, le petit bonnet à rubans bleus qu'elle plaçait sur ses cheveux noirs ne lui allait pas trop mal. Elle se montrait affable et désireuse de plaire à tous. Ses parents habitaient Saint-Raymond; elle était en service depuis près d'un an.

Parmi les pensionnaires, il n'y avait que deux femmes, vieilles demoiselles des magasins Paquet, qui mangèrent toujours ensemble, très pincées, à une petite table, à l'autre bout de la salle. Et encore, ces deux duègnes avaient leur chambre en dehors.

Parmi les hommes, il y en avait de tous les âges et de toutes les conditions, mais comme c'était la pension à la mode du quartier, on y trouvait surtout la classe moyenne la mieux rémunérée. Depuis un peu plus de six mois, Rodolphe C., fils d'un gros marchand général du bas du fleuve, était descendu dans la pension de mon ami, son père l'ayant placé—sans salaire—chez Renaud, afin d'apprendre le fonctionnement du commerce dans tous ses détails.

Rodolphe C. était jeune, joli garçon, jovial et un tant soit peu fanfaron. Il portait fier et parlait fort. Toujours le mot pour rire, et comme il dépensait largement, il ne se fâchait pas des allusions faites quant à son rôle de "fils à papa". Il savait intiner les filles, car il ne fut pas lent à jeter toutes sortes de compliments à la tête de Marie:

"Votre soupe est excellente, Marie; il n'y a que vous pour en servir de la pareille!"

"Quel fumet, ce ragoût de boulettes, on voit qu'il est passé par vos mains!"

"Que vous êtes chic, aujourd'hui, avec votre petit bonnet sur le côté de la tête!"

Marie se défendit d'abord en disant que ce n'était pas elle qui faisait la cuisine. Elle jetait un coup d'oeil dans la glace et repiquait son bonnet droit sur la tête. Aux facettes de Rodolphe, Marie protesta, mais doucement.

Jamais Blanche n'avait réussi à recevoir la canne et le chapeau de Rodolphe, car elle était toujours devancée par Marie qui se précipitait au-devant du jeune homme avec un sourire.

Rodolphe, comme on le sait, parlait fort, et les compliments qu'il faisait à Marie, à haute voix, amusaient ses compagnons de la pension, et comme Marie avait bon caractère, on la taquinait un tant soit peu.

C'était aussi clair que Rodolphe ne faisait que badiner, qu'il était évident que Marie en pinçait pour lui.

"Marie, criaient-ils parfois, ne donnez pas toute la tarte à Rodolphe!"

L'amour de Marie pour Rodolphe devait remonter à la Saint-Jean-Baptiste, alors que Rodolphe avait apporté un gros bouquet, acheté sur le marché Champlain, et qu'il avait prié Marie de placer sur la table, en disant: "C'est pour vous, Marie, ce bouquet. C'est mon cadeau de la Saint-Jean-Baptiste".

Une autre fois, ce fut le cadeau de deux "passes" pour l'exposition. Il y en avait bien une pour Blanche, mais c'est à Marie que les "passes" furent remises.

Bref, on s'amusait bien du flirt Rodolphe-Marie, et personne ne songeait à mal. Si, mon ami Félix m'en avait déjà dit un mot. Il me disait que c'était fou de monter Marie qui, après tout, n'était ni folle, ni bête. "Pourquoi, disait Félix, taquiner cette pauvre Marie qui est une bonne enfant, un peu campagnarde, voilà tout". Mais mon ami n'osait faire d'observations dans la salle à manger, craignant de devenir lui-même l'objet du sarcasme de ses compagnons.

Le soir de la Sainte-Catherine, les vieilles demoiselles de chez Paquet brillaient par leur absence, et Blanche qui les servait habituellement resta dans la cuisine, craignant les traits des jeunes gens à l'adresse des vieilles filles.

—Et vous, Marie, quel âge avez-vous? risqua quelqu'un.

—Vingt ans, répondit Marie, en souriant un peu naïvement.

—Voilà le bel âge, s'écria Rodolphe, pour faire le bonheur d'un Canadien. Lorsque je serai à mon compte, si Marie veut de moi, je l'épouse...

Cette déclaration fut accueillie par les braves de tout le monde, et chacun de féliciter les deux jeunes gens et de leur offrir leurs meilleurs souhaits de bonheur.

Mais, Rodolphe badinait, alors que cette pauvre Marie était toute émue et bouleversée...

Le 15 décembre, Rodolphe fut rappelé chez ses parents pour un mois, afin d'aider dans le magasin pour la vente des fêtes, puis pour l'inventaire qui vient aussitôt après. Il donna une poignée de main à chacun, y compris les vieilles demoiselles de chez Paquet, puis dans le couloir où Marie l'attendait pour tenir son paletot, Rodolphe fit à Marie, sur un ton plutôt banal, les compliments de la saison qu'il accompagna d'un généreux pourboire.

Depuis le départ de Rodolphe, Marie s'inquiétait et s'enquerrait avec des ruses, à son sujet, pour savoir si quelqu'un en avait reçu de nouvelles. Quelques jours avant, Marie ayant fait naître, très adroitement, l'occasion de causer privément à mon ami Félix, elle lui dit, non avant d'avoir fait maints détours:

—Vous qui avez tant d'instruction, cela ne vous dérangerait pas trop de me composer un compliment pour accompagner un petit cadeau du Jour de l'An que je désire faire à... un ami.

—Oh, oh, s'écria l'ami Félix, il s'agit de Rodolphe, n'est-ce pas?

—Oui, répondit Marie, en baissant la tête.

—Ma pauvre Marie, lui dit Félix sur un ton sympathique et paternel, n'en faites rien. Suivez mon conseil. N'envoyez aucun cadeau à Rodolphe. Attendez son retour, après quoi ovus verrez...

Mon ami Félix me dit qu'il avait été sur le point de dire toute la vérité à Marie, de briser son rêve; mais il n'en eut pas le courage, croyant que l'affaire s'arrangerait sans son intervention.

Au dîner du Jour de l'An, les convives étaient peu nombreux et la plupart avaient l'air maussade. Le sourire de Marie semblait un peu figé. Elle recevait les souhaits du Nouvel An d'une oreille distraite. Elle faisait son service silencieusement, prenant les plats des mains de Blanche qui remplaçait la patronne dans la cuisine. Il n'y avait que le gros Lafrenière qui, ayant fait des visites dans la matinée, parlait fort et volumineusement. Au dessert, il y avait de la tarte aux raisins, avec, de la crème fouettée que Marie servait dans des petites assiettes.

Sans songer à mal, Lafrenière s'écria: "Mes bons amis, vous voulez une primur du Jour de l'An, je vais vous en offrir une bonne. J'ai rencontré ce matin le gérant de la mai-

son Renaud, qui a reçu une lettre du père de Rodolphe C., lui annonçant, pour le 12 janvier courant, le mariage de Rodolphe avec la fille du notaire X., de la même paroisse.

Les regards des convives, à l'exception du gros Lafrenière qui mangeait en parlant, obliquèrent vers Marie.

"Et dire, ajoutait l'indiscret bagouillard, que ce bougre de Rodolphe était fiancé depuis un an, et qu'il ne nous en a jamais rien dit. Le mariage devait avoir lieu le printemps prochain seulement, mais il paraît que le père de Rodolphe est mal portant, de là sa décision de le garder et de le placer dès maintenant à la tête de son commerce. Il paraît qu'il fait un bien beau mariage, car la fille est riche, jeune et jolie."

Les convives n'avaient pas attendu la fin de ce monologue pour assister à une scène déchirante. Dès les premières paroles de Lafrenière, cette pauvre Marie se mit à trembler, ses lèvres pâles avaient l'air de marmoter une prière, ses pupilles battaient une farandole. Et l'on vit... deux grosses larmes sourdre brusquement de ses yeux et couler de ses joues sur son tablier.

Alors, elle sentit qu'il était inutile désormais de vouloir feindre. On l'avait vue... elle pouvait donner libre cours à son chagrin... elle laissa tomber la cuillère de crème fouettée, sortit son mouchoir et, réfugiée en un coin, le front appuyé contre le buffet, et sans plus se contraindre, elle pleura longuement. Son dos était secoué par des sanglots qu'elle n'essaya plus d'étouffer.

Pas un des convives, car ils avaient tous compris, ne tenta un geste ni ne risqua une parole.

Le dessert resta sur la table. Personne n'y toucha. Les convives n'osaient s'entre regarder de crainte qu'on y découvrit une larme aux yeux de chacun.

Quant à moi, dit mon ami Félix, je rappiquai dare-dare dans ma chambre, où... j'ai pleuré. Eh, bien, quoi? *Che voia te?*

Depuis mon retour de la guerre, j'ai eu le plaisir de rencontrer une fois mon vieux ami Félix G. Nous avons fumé une pipe ensemble et causé du bon vieux temps.

—Et cette pauvre Marie, dis-je, qu'est-elle devenue? Mon ami rit d'abord aux éclats, puis il dit:

"La deuxième et dernière partie de l'idylle est moins triste que le chapitre du 1er janvier 1890. Le propriétaire de la pension avait un fils, cuisinier sur les bateaux de la Cie Richelieu, en été, et l'hiver dans les chantiers. La vieille tomba malade et fit venir son fils, malgré le peu de goût de ce dernier pour la vie dans une ville. Il ne manqua pas de découvrir les hautes qualités de Marie, et les fiançailles eurent lieu au chevet de la vieille mourante.

Marie fut pendant vingt ans propriétaire de la pension. Son époux consentit à passer les hivers à la maison où il donnait un coup de main à la cuisine. Aujourd'hui, Marie vit dans la plus grande quiétude avec son mari et leurs cinq enfants. Ils sont à la tête d'un joli capital et vivent de leurs rentes dans la banlieue.

"Une fois, ajoute mon ami, je rencontrai Marie avec deux de ses enfants, sur un train de l'Intercolonial. Je lui fis les compliments d'usage, après quoi, la voyant si réjouie, lui si heureuse, je risquai une plaisanterie.

"Vous n'allez pas au pays du beau Rodolphe C., car ce train vous y conduit tout droit?"

Marie "s'esclaffa" comme une petite baleine...

"N'est-ce pas, mon cher monsieur G., que j'étais bien folle et bien naïve dans ces temps-là?..."

Moi, je ne trouve pas...

—Qu'en pensez-vous?

E. E. CINQ-MARS.

Contre "l'Appel de la Race"

(Suite de la deuxième page)

faux roman? Nulle. Et quelle valeur morale? Mauvaise. Restent la littérature et l'art. Souffrez que je rappelle l'abbé Roy puisque tout ce que je peux dire est d'avance méprisé, dangereux, violent?

"Il a beaucoup d'inexpérience dans l'organisation du livre, dans le plan de l'ouvrage, dans la conduite des événements. Les chapitres ne sont pas assez distincts les uns des autres ni assez caractérisés, etc., etc."

Que l'abbé Roy termine ce bel article par quelques éloges très mous, cela se comprend. Il lui fut impossible vers la fin de ne pas retomber dans son indulgence ou sa piété traditionnelle. N'empêche que dans l'ensemble de l'article, l'abbé Roy se prononce carrément contre l'Appel de la race, pour employer la langue de mon propriétaire.

Que reste-t-il donc de ce mauvais livre mauvais? Ceci: "Que l'Appel de la race, est à peu près le meilleur roman qui ait encore été écrit par un Canadien, depuis que nous faisons de tristes lettres, et que ce roman ne vaut rien, absolument rien." Alors? Alors, dételons. Brutes que nous sommes, débarrassons-nous, une fois pour toutes du roman, ce maudit fardeau de la littérature que pas un peuple, au monde, nous a imposé. Si nous n'avons pas de souffle, ni de cœur, ni d'intelligence, si nous sommes trop faibles pour tenir une plume, pendant la durée d'un roman, nous sommes peut-être assez forts pour tenir les mancherons de la charrue. Faisons de la terre. Soyons des Chapelaines, travailleurs, honnêtes, hommes et patriotes. Des domestiques ou des pisseurs de rimes, si vous voulez. N'importe quoi, excepté des mauvais romanciers et des mauvais littérateurs. Soyons nous-mêmes. C'est une gloire qui en vaut une autre.

VALDOMBRE.

A QUEBEC ON DIT...

Québec, 5. — On dit que Monsieur Taschereau a résolu de remplacer la C. E. par la "main de fer", durant la prochaine campagne électorale.

On dit que le président de l'Assemblée Législative reste célibataire afin de se consacrer entièrement à l'avenir des enfants.

On dit que plusieurs députés libéraux escomptent leur réélection en disant tout bas à leurs chefs locaux que Taschereau disparaîtra aussitôt après les élections.

On dit qu'une liste des députés de journaux où ce journal est en vente avec les autres journaux qui ont le courage de dénoncer les scandales ministériels, a été distribuée à tous les créchards avec ordre de les boycotter.

On dit qu'un groupe d'hommes libres de Québec a résolu d'établir le contre-boycottage des marchands de journaux qui sont assez veules pour céder aux menaces.

On dit que Willie Amyot, avocat, qui a accepté un rond-de-cuir du premier ministre Taschereau, est le même qui, durant les récentes campagnes électorales, dénonçait M. Taschereau comme étant indigne de la confiance du peuple.

On dit que la sainte trinité Simard-Richard-Benoît, — les trois beaux-frères — est plus forte que tous les ministres dans l'administration des affaires publiques provinciales.

On dit que si Carbonneau refuse de nourrir le prisonnier Roberts de "coquerelles", tout comme le fit l'ex-gouverneur Morris dans le cas de feu Jules Fournier, il ne devra son salut de fonctionnaire qu'à la crainte que M. Taschereau a de voir Carbonneau rentrer dans la politique et battre les valets ministériels.

On dit que Louis Létourneau ne se gêne pas pour dire à qui veut l'entendre que s'il n'avait la certitude que Taschereau montera sur le banc aussitôt après les élections, il se retirerait de l'arène politique, ce à quoi M. Galibois ne s'objecterait nullement.

On dit que si Arthur Cannon persiste à se présenter à nouveau dans Québec-Centre, il se fera donner une racle par le maire Samson ou par tout autre candidat libéral qui aura le vote de tous les électeurs indépendants.

AVOCATS
J. A. BEAULIEU, C. R.,
AVOCAT
Chambre 5 Tél. Main 1334
25, rue St-Jacques. MONTREAL
Téléphone Main 6507.

G. Emile Dépocas, c. r.
AVOCAT
16, Rue St-Jacques, Chambre 2.
MONTREAL.

Gonzalve Desaulniers
Avocat
92 (est) rue Notre-Dame
Tel: Main 2656

FELIX DESROCHERS
AVOCAT
20, Rue ST-JACQUES, Ch. 39
Tél. Main 7019
Rés.: 669, Rue ST-HUBERT
Tél. Est 622

TEL. M. 3826
TANCREDE FORTIN, C.R.
AVOCAT
Main 1818 97 S.-Jacques

Salluste Lavery, B.C.L.
2041, Hutchison. Tél. Rock 3178
Bureau du soir:
238, Boulevard Monk
Maurice Demers, L.L.L.
1150, St-Hubert. Tél. St-Lg 679

Bureau du soir:
296, Papineau. Tél. Est 1675-W
LAVERY & DEMERS
Avocats et procureurs
Droit commercial, civil et criminel
19, rue St-Jacques, Montréal.
Main 4472
Suc. à Ste-Agathe-des-Monts
et à Longueuil, Qué.

Hon. Rodolphe MONTY, C.P., C.R.
Alfred Durand, C.R.
H. S. Ross, C.R.
Eugène R. Angers.
J. C. Martineau.

MONTY, DURANLEAU,
ROSS & ANGERS
AVOCATS
SUITE: 90 ST-JACQUES
TELEPHONE MAIN 140

Tél. Main 3044. Chambre 11
AQUILA JASMIN
AVOCAT
15, ST-JACQUES, MONTREAL
Bureau du soir:
419, ST-JOSEPH, LACHINE
Tél. 292-W.

MOLAND MAILLET
Edifice LA SAUVEGARDE
Main 2656

Tél. Main 6597. Rés. Calumet 228-J
N. J. MARION, L.L.B.:
Avocat et Procureur
Cours: Suprême, Echiquier, Crimi-
nelle et Agent de Départements.
Chambres, 612-613
71a RUE ST-JACQUES
Bureau du Soir:
678 Boul. Gouin Est,
SAULT-AU-RECOLLET.

Tél. Main 1183 Rés. Melrose 224
Théodule Rhéaume, c.r. M.P.
AVOCAT et PROCUREUR
Chambre 63, Edifice La Sauvegarde
92 rue Notre-Dame Est

Résidence: Tél. Laalle 3787-W.
GEO. ROBERT, L.L.B.
AVOCAT
Bureau du soir et résidence
4324 rue Notre-Dame Est
(Coin Desormeaux) Tétraultville
Bureau du jour:
71a, rue St-Jacques, Tél. M. 2402
Chambres 412 à 414. Montréal

CLIFFORD B. REILLY, C. R.
HENRI HAINS
REILLY & HAINS
AVOCATS
35 ST-JACQUES, MONTREAL
Tél. Main 7960

NOTAIRES
L. J. BOILEAU
NOTAIRE
26, Rue ST-JACQUES
Tél. Main 2531

RENE CHOPIN
NOTAIRE
80 Rue S.-Gabriel

JOSEPH L. GIROUARD
NOTAIRE
35 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 5030

La véritable pâtisserie fran-
çaise. La véritable cuisine
parisienne de chez
KERHULU & ODIAU
— LIMITEE —
172-184, RUE ST-DENIS
EST 2140
Sont uniques à Montréal.

DOCTEURS
Téléphone Est 7580.
Dr J. M. E. Prévost
Spécialiste.
Des Hôpitaux de Paris, Londres,
New-York.

CLINIQUE PRIVEE pour le
traitement des maladies des voies
Génito-Urinaires: reins, vessie, ma-
ladies vénériennes, syphilis et peau.
HEURES DE BUREAU:
10 heures A. M. à 8 heures P. M.
460 RUE ST-DENIS,
Coin Sherbrooke, Montréal.
Tel. Est 6958

Dr. Albéric Marin
Des Hôpitaux Militaires Vénériens,
France, Anstleterre.
Traitement des maladies de la
peau, voies urinaires, syphilis. Con-
sultations: 2 à 5, 7 à 9.
295 RUE SAINT-DENIS.

DR RENE LAVALLEE
CHIRURGIEN-DENTISTE
Chambre 112, Bâtisse de la
Banque d'Epargne
502 RUE ST-CATHERINE EST
(Coin St-Timothée) Montréal
Tél. Est 3226.

Tél. Est 277
MAGASIN DE L'EST
294 ST - CATHERINE EST
Bâtisse Dandurand
MONTREAL

The Dominion Floral Co
BOUQUETS DE MARIAGE
Fleurs fraîches pour toutes
occasions
Dessins et décorations artisti-
ques de fleurs

OPTOMETRIE
Tél. St-Louis 1088
Heures de bureau: 10 à 12 a. m.
2 à 6 p. m.
L. C. DUBUC, O. D.:
Spécialiste en examen de la vue
1060 ST-DENIS, MONTREAL

Examen de la vue Tél. E. 989
Lunettes et Lorgnons
ALPH. L. PHANEUF
Opticien - Optométriste
385, RUE SAINT-DENIS
Près de la rue Ontario
MONTREAL

Tél. Main 2287 Rés. Rockland 349
J. E. C. DAOUST
ARCHITECTE
Diplôme de l'A. A. P. Q.
successeur de
GAUTHIER & DAOUST
180, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

MADAME H. JEROME
ST-DENIS FLEURISTE
Plantes de toutes sortes
Fleurs, naturelles et cirées
686 ST-DENIS

Les produits les plus fins
d'alimentation française sont
toujours en vente chez
KERHULU & ODIAU
— LIMITEE —
172-184, RUE ST-DENIS
EST 2140

THEATRE
Nous vous invitons au théâtre
"ELECTRA"
Le cinéma chic de l'Est
Rue Ste-Catherine, près Amherst

"Canadian Sport Review"
Tout ce qu'il y a de propre en fait
de sport.
Donne toutes les semaines de gros
prix en argent.
Lisez le journal pour plus amples
détails.
CANADIAN PUBLISHING CO.
369 rue Université, Montréal
Tél. Uptown 3068

Province de Québec, District de
Montréal, No 6392, Cour Supérieure.
Exima Lussier, épouse com-
mune en biens de Gustave Monet-
te, charretier, des cité et district de
Montréal, demanderesse, vs Le dit
Gustave Monette, défendeur. Une
action en séparation de biens a été
instituée en cette cause, le 11 dé-
cembre 1922.
BEAUDRY & BERTRAND,
Procureurs de la demanderesse.
Montréal, le 27 déc. 1922.

Le MATIN est publié par Roger
Maillet, à Montréal, rue Saint-
Denis, 162, app. 2. Il est imprimé
par la Compagnie de Publication
"LE MATIN, limitée", 71a rue St-

DEMANDE PARTOUT:

ALASKA PIE

5c.

Encore un succès!

Montreal Dairy

Company, Limited.

Les Premiers Produits de la Première Cité

L'HISTOIRE SE REPETE OU LES SPLENDEURS COMPAREES

HIER

(1897)

Voici la circulaire qui fut distribuée par milliers à travers toute la province de Québec et qui contribua pour une grande part à renverser le gouvernement Flynn, il y a plus de vingt-cinq ans! On verra combien ces énormités sont anodines à côté des splendeurs que nous offre le régime actuel! On verra aussi comment les pseudo-libéraux ont dépassé les tories qu'ils dénonçaient. On verra enfin que le libéralisme n'est pas dans les hommes mais dans les idées.

A la Porte les Taxeux!

Aux polls de bonne heure mardi, le 11 mai, pour voter contre le gouvernement Flynn et faire une protestation générale contre la politique de gaspillage, d'écrasement et de mensonges inaugurée par les "honnêtes gens" en violation de toutes leurs promesses.

PROTESTATION contre le gros million de dollars engloutis dans le palais de Justice de Montréal.
PROTESTATION contre le scandale de l'asile de Beauport.

PROTESTATION contre l'emprunt à 77 et le million de dollars perdus dans cette triste affaire.

PROTESTATION contre le scandale Vallières et les bancs de \$2,809.

PROTESTATION contre les gaspillages de Spencer Wood.

PROTESTATION contre les Castors.

PROTESTATION contre le coup d'état de M. Angers.

PROTESTATION contre ceux qui ont violé la constitution, et par là ont violé les droits les plus sacrés que nos pères nous avaient acquis au prix de leur sang et sur l'échafaud.

PROTESTATION contre les scandales des subsides des chemins de fer.

PROTESTATION contre ceux qui ont refusé d'abolir le Conseil Législatif qui coûte au-delà de \$50,000 par année à la Province.

PROTESTATION contre les bleus qui ont augmenté le nombre des fonctionnaires publics.

PROTESTATION contre les conservateurs qui ont refusé de diminuer le traitement des députés.

PROTESTATION contre les comptes exorbitants payés aux avocats bleus.

PROTESTATION contre les comptes aussi exorbitants payés aux ingénieurs civils, arpenteurs et architectes.

PROTESTATION contre les destitutions injustes et sans raisons faites à l'avènement des "taxeux" au pouvoir, en 1892.

PROTESTATION contre ceux qui ont trompé l'électorat.

PROTESTATION contre les conservateurs qui se sont emparé du pouvoir sous de faux prétextes.

PROTESTATION contre les dilapidateurs des fonds publics.

PROTESTATION contre les boodlers.

PROTESTATION contre ceux qui ont rendu la Province de Québec inférieure aux autres provinces.

PROTESTATION contre les enquêtes telles qu'elles ont été conduites.

PROTESTATION contre le gouvernement Flynn qui a voté la loi permettant aux propriétaires de mettre leurs locataires pauvres dans le chemin à trois jours d'avis.

PROTESTATION contre les castors qui n'ont pas encouragé l'éducation, mais l'ont laissée dans la vieille routine et dans l'ornière de toutes les routes.

PROTESTATION contre le gouvernement conservateur qui a refusé d'ouvrir des horizons plus larges aux intelligences et d'instruire les masses.

PROTESTATION contre ceux qui ont aboli en partie les écoles du soir instituées par l'hon. Mercier.

PROTESTATION contre ceux qui n'ont pas encouragé l'agriculture.

PROTESTATION contre ceux qui n'ont rien fait pour la colonisation.

PROTESTATION contre ceux qui ont usé de la plus honteuse corruption aux dernières élections provinciales, en 1892.

PROTESTATION contre le gouvernement bleu qui a été lâche et peureux en laissant, pendant longtemps, des comtés sans députés.

PROTESTATION contre le compte de \$14,000 payé à M. MacMaster, avocat dans l'affaire Shortis.

PROTESTATION contre ceux qui n'ont rien fait pour les pauvres expatriés du Brésil.

PROTESTATION contre le Haras National et les étalons de M. Beaubien.

PROTESTATION contre la machine agricole du même M. Beaubien.

PROTESTATION contre les somptueuses villas de M. Nantel.

PROTESTATION contre Louis-Philippe Pelletier, l'homme qui a fait tant de mal à la Province.

PROTESTATION contre des gens à rouleaux et à ficelles comme M. Chapais.

PROTESTATION non seulement contre les taxes, mais contre ceux qui ont gaspillé le montant produit par ces taxes.

PROTESTATION contre l'accumulation de déficits sur déficits.

PROTESTATION contre leur tentative constante de tronquer les listes électorales et par là frauder l'électorat.

PROTESTATION contre le scandale Charlebois (\$92,000.00).

PROTESTATION contre le scandale de la Banque Ontario.

PROTESTATION contre le scandale Ouimet de Labruière et Chapais.

PROTESTATION contre ceux qui ont augmenté le nombre des ministres.

PROTESTATION contre les contrats d'impressions accordés sans soumissions aux journaux.

PROTESTATION contre les énormes sommes d'argent payées aux dits journaux.

PROTESTATION contre le scandale de la réduction de l'intérêt du Pacifique. (Perte \$600,000.00).

PROTESTATION contre la honteuse trahison de M. Flynn, en 1879.

PROTESTATION éclatante contre les conservateurs qui essaient de se servir du prétexte et de l'autel dans un but électoral, mais sans succès grâce à la liberté de conscience que veut le Peuple.

PROTESTATION énergique contre l'insulte sanglante faite au peuple en essayant de le bâillonner.

PROTESTATION contre M. Flynn qui a eu l'audace de dire que la religion, ce n'était pas pour les libéraux, et de comparer lui et ses acolytes aux descendants des croisés, ses preux qui sont allés à la conquête du tombeau du Christ, quand il est reconnu que son origine remonte au temps de Judas Iscariote, qui trahit son maître pour trente deniers.

PROTESTATION contre le parti conservateur à Québec, qui, depuis 1892, s'est toujours servi d'une politique de mensonges, de vols et de scandales, qui font oublier ceux de Senécal.

PROTESTATION contre ceux qui nous ont enlevé l'hon. M. Mercier, ce grand patriote. Protestons contre ceux qui, en bourreaux, l'ont conduit au bûcher, au supplice et à la mort. Autour de cette tombe, Canadiens-français de bonne volonté, nos mains doivent se resserrer et comprenons toute l'étendue de la perte que nous avons faite. Il y a dans cette douleur une grande leçon pour les masses et un enseignement pour l'avenir. Le châtement infligé à ce martyr d'une grande cause, le 8 mars 1892, n'était pas proportionné à l'autre qu'on lui reprochait, et quel avantage la province a-t-elle retiré de la chute de celui qui voulait la faire si grande et si belle.

C'EST LA REVANCHE QU'IL NOUS FAUT

Aux polls le 11 mai et votons pour les candidats libéraux.

VIVE MARCHAND ! !

Alp. Pelletier, Imprimeur, 36, rue Saint-Laurent, Montréal.

AUJOURD'HUI

(1922)

La même circulaire s'applique plus qu'à la lettre au régime actuel. C'est pourquoi il faut que nos lecteurs et leurs amis se préparent à la prochaine lutte électorale. L'heure de la bataille décisive approche. En avez-vous enfin assez du régime Taschereau? En avez-vous assez de la clique Perron? Nos enfants vont-ils continuer d'être des "porteurs d'eau et des scieurs de bois?"

A la Porte les Farceurs!

Ne négligez RIEN. Il s'agit de voter contre le régime Taschereau et de protester contre la politique de gaspillage, d'écrasements et de mensonge inaugurée par les pseudo-libéraux en violation de toutes leurs promesses.

PROTESTATION contre les huit millions de dollars engloutis dans le tripotage du Parc de Maisonneuve.
PROTESTATION contre le scandale de la Prison de Bordeaux, qui devait coûter \$750,000, et qui, sans ses deux ailes, a coûté quatre millions de dollars.

PROTESTATION contre l'emprunt Mitchell et les \$55,300.00 perdus dans cette affaire qui a boycotté l'épargne populaire et les maisons canadiennes-françaises.

PROTESTATION contre le scandale des vendeurs autorisés et des certificats de médecins vendus à \$5.00 le "pad".

PROTESTATION contre les grandeurs impériales de Spencer Wood qui, en 1897, coûtait à la province, \$14,964.53 et qui, en 1922, coûte \$51,465.58.

PROTESTATION contre les trustards qui nous mènent.

PROTESTATION contre le coup de Jarnac de Lucien-Alexandre Taschereau, qui a fait emprisonner John H. Roberts, pour avoir déclaré l'existence de certaines rumeurs au sujet du meurtre de Blanche Garneau.

PROTESTATION contre les tyrans qui, par le bill 31, ont violé la constitution, ont fait injure à la province canadienne-française de ce dominion, menacent de la prison tous ceux qui oseront parler contre le gouvernement; qui ont violé les droits les plus sacrés que nos pères avaient acquis au prix de leur sang et sur l'échafaud.

PROTESTATION contre le scandale de la Commission des Liqueurs et de sa mauvaise boisson, qui coûte les yeux de la tête.

PROTESTATION contre ceux qui, loin d'abolir le Conseil Législatif suivant leur promesse, y casent leurs organisateurs politiques (Létourneau et Paradis), ceux qui sont accusés de péculat (Turgeon et Kelly) et un dénommé Médéric Martin, condamné, "selon le "Canada", par dix-huit magistrats", et qui est maintenant bâillonné après avoir dénoncé "la clique des voleurs". (Le Conseil Législatif, qui, en 1897, coûtait \$34,347.52, coûte à la province, en 1922, \$75,800.00).

PROTESTATION contre les pseudo-libéraux, qui veulent faire des citoyens de cette province, un peuple de ronds-de-cuir affamés.

PROTESTATION contre ces libéraux en "draft", qui ont augmenté le traitement des députés.

PROTESTATION contre les comptes exorbitants payés aux petits avocats rouges.

PROTESTATION contre tous les incompetents du ministère de la voirie, qui ont fait leur apprentissage en gaspillant l'argent des municipalités.

PROTESTATION contre la nomination du saltimbanque Médéric.

PROTESTATION contre ceux qui méprisent l'électorat, et qui le mènent à coups de conventions (1) "pactées".
PROTESTATION contre les faux rouges qui se sont emparés du pouvoir sous de faux prétextes, et qui règnent par la terreur.

PROTESTATION contre les frais de dépenses de voyages exorbitants des ministres et de leurs créatures.

PROTESTATION contre le gouvernement "bootlegger".

PROTESTATION contre ceux qui ont fait de la province de Québec, un entrepôt de boissons pour les contrebandiers.

PROTESTATION contre la farce de l'enquête dans l'affaire Mousseau et tant d'autres.

PROTESTATION contre le gouvernement supposé libéral qui, après avoir promis de l'abolir, maintient la loi permettant au propriétaire de mettre leurs locataires pauvres dans le chemin et à trois jours d'avis.

PROTESTATION contre les aristocrates qui ont la manie de la grosse construction qui négligent l'école primaire et qui paient aux instituteurs des salaires de famine.

PROTESTATION contre le régime qui fait trembler les masses sous la menace et qui met en prison ceux qui ne pensent pas comme lui.

PROTESTATION contre ceux qui abolissent les écoles du jour en entretenant des scandales quotidiens dans les commissions scolaires.

PROTESTATION contre ceux qui ont contribué à diminuer la population agricole de la province de Québec.

PROTESTATION contre ceux qui encouragent les faux colons et protègent les prête-noms.

PROTESTATION contre ceux qui dans Labelle ont fait voter les femmes et ont distribué le whisky, les promesses de bouts de chemins et de tavernes.

PROTESTATION contre le gouvernement Taschereau, qui, effrayé de son impopularité dans Labelle, a été trop lâche et trop peureux pour faire des élections partielles dans Saint-Hyacinthe, Rouville et Naperville.

PROTESTATION contre l'assistant - procureur - général, qui retire \$40,000 de sir H. Ross, tout en étant payé par la province, pour surveiller les intérêts de la justice.

PROTESTATION contre ceux qui n'ont rien fait pour les sans-travail, et qui ont renié leur engagement vis-à-vis le gouvernement fédéral.

PROTESTATION contre les 90 cochons de M. Caron, qui ont coûté \$40,000 à la province.

PROTESTATION contre la Machine agricole de M. Taschereau, (Montmagny).

PROTESTATION contre les 39 somptueuses chambres de M. Turgeon, dans l'édifice du Parlement.

PROTESTATION contre Lucien-Alexandre Taschereau, le plus néfaste gaffeur des temps modernes.

PROTESTATION contre les gens à ciment et à tramway, comme M. Perron.

PROTESTATION non seulement contre ceux qui ont augmenté les taxes de dix millions de dollars par année mais contre ceux qui ont gaspillé le montant produit par ces taxes.

POTESTATION contre ceux qui se vantent de leur surplus et qui ont augmenté la dette publique de vingt-cinq millions de dollars.

PROTESTATION contre ceux qui ont fait inscrire Joseph-Léonide Perron et son fils, Jacques Perron, sur les listes électorales de Campbell Ouest, du comté de Labelle, alors qu'ils demeurent à 271 Avenue des Pins, Montréal.

PROTESTATION contre le scandale Parrot.

PROTESTATION contre le scandale de la Banque Nationale.

PROTESTATION contre le scandale Mousseau, Bérard et Bergevin.

PROTESTATION contre ceux qui nomment un ministre de la voirie qui est conseiller législatif sans être responsable au peuple.

PROTESTATION contre les contrats d'impressions accordés sans soumissions aux journaux.

PROTESTATION contre les \$126,000 payés au "Soleil" et les \$17,000 payés à la "Tribune", de Sherbrooke, sans parler des autres carottes.

PROTESTATION contre l'augmentation de l'intérêt chargé aux cultivateurs pour leurs routes.

PROTESTATION contre la honteuse trahison des principes libéraux de M. Taschereau, consommée en 1922.

PROTESTATION contre l'exploitation des lettres du clergé et des autorités religieuses, au sujet des subsides aux collèges classiques, et contre le silence gardé par le gouvernement sur les lettres d'évêques, sur la loi de l'assistance publique.

PROTESTATION énergique contre le mépris du gouvernement pour le peuple en faisant des élections en plein février.

PROTESTATION contre la motion Hamel pour soulever des préjugés de races, pour des fins politiques, et appuyée par ceux qui depuis 20 ans, ont renié les aspirations de leur province, comme, par exemple, M. Taschereau, dans son télégramme au premier ministre Norris, du Manitoba.

PROTESTATION contre le parti libéral de Québec, qui, depuis 20 ans, a caché sa propre administration sous le couvert de la politique fédérale.

PROTESTATION enfin contre ceux qui ont affligé la province de l'hon. M. Taschereau, ce grand nerveux. Protestons contre le régime des juges-accusateurs-bourreaux qui tentent de détruire la liberté du citoyen. Canadiens-français, libéraux ou conservateurs, nos mains doivent se resserrer et comprenons toute l'étendue de cet attentat néfaste, monstrueux et arbitraire. Il y a dans l'autocratie de M. Taschereau une grande menace pour les masses et un immense danger pour l'avenir. Le châtement que nous devons infliger à ce bourreau de nos libertés ne peut être proportionné à la grandeur du mal qu'il a fait aux citoyens, aux municipalités et à toute la province, qui gémit sous sa botte de Kronprinz.

C'EST LA DELIVRANCE QU'IL NOUS FAUT.

Unissons-nous pour reconquérir la liberté.

A BAS TASCHEREAU !

Roger Maillet.